## Arrêté modifiant la liste des membres de l'instance de conseil et d'appui technique pour la prévention des risques naturels

NOR: DEVP0210298A

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu l'arrêté du 25 mai 2001 instaurant une instance de conseil et d'appui technique pour la prévention des risques naturels :

Vu l'arrêté du 10 septembre 2001 portant désignation des membres de l'instance de conseil et d'appui technique pour la prévention des risques naturels ;

Sur proposition du vice-président du conseil général des ponts et chaussées,

Arrête:

## Article 1er

M. Foin (Patrice), ingénieur général géographe, est désigné au sein de l'instance de conseil et d'appui technique en remplacement de M. Quatre (Michel), ingénieur général des ponts et chaussées, appelé à d'autres fonctions.

## Article 2

Le chef du service de l'inspection générale de l'environnement, le directeur de la prévention des pollutions et des risques, le vice-président du conseil général des ponts et chaussées, le vice-président du génie rural des eaux et des forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 1er août 2002.

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur de la prévention, des pollutions et des risques, délégué aux risques majeurs,

P. Vesseron